



## PROTECTION JURIDIQUE DES PROS DE L'IMMOBILIER

### UN ACCOMPAGNEMENT SUR- MESURE DANS LA GESTION DE VOS CONTRATS ET SINISTRES

Le contrat de Protection Juridique offre :

- Une solution d'information et de résolution en phase amiable ;
- Une solution de représentation en phase judiciaire, en attaque ou en défense ;
- Une participation à la prise en charge des frais de justice exposés devant les juridictions ;

### Exemples de litiges garantis.

- **Litige avec un vendeur.** Vous avez acheté un bien comportant une infiltration d'eau les jours de pluie. Le vendeur avait connaissance du vice caché.
- **Litige avec un voisin.** Le voisin conteste la validité de l'autorisation d'urbanisme obtenue.
- **Litige avec un prestataire.** Vous découvrez des malfaçons sur les travaux d'embellissement réalisés par le prestataire avec qui vous travaillez.



### DES JURISTES SPÉCIALISÉS EN NÉGOCIATION

Les juristes engagent directement une négociation chaque fois qu'elle est envisageable pour tenter d'éviter une procédure longue et coûteuse.



### UN ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE

En cas d'échec de la négociation amiable, des juristes spécialisés vous accompagnent jusqu'au judiciaire. Les frais d'avocats, d'huissiers et d'experts sont pris en charge.



### DES TARIFS ULTRA- COMPÉTITIFS



[partenaires@groupe-satec.com](mailto:partenaires@groupe-satec.com)

[www.satecassur.com](http://www.satecassur.com)